

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 86 (1944)
Heft: 12

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique
Autor: Quillet, G. / Sandoz, L.M. / F.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si le colonel Lecomte avait pu, officiellement, dire son mot, il n'aurait pas manqué de rappeler cette vérité de La Palice (il pratiquait volontiers ce sport), que, dans la mécanisation, la machine est là pour augmenter le rendement de l'homme, et que l'essentiel est moins de donner des compresseurs aux sapeurs que de savoir ce qu'on veut faire de ces machines.

Le colonel Lecomte n'est plus. Ses anciens élèves savent tout ce qu'ils doivent à cette personnalité prenante, qu'une magnifique culture classique rendait plus attachante encore pour des techniciens à l'horizon parfois limité. Formons le voeu, en dernier hommage au disparu, que son souvenir et l'évocation de ses réactions probables en face des problèmes d'aujourd'hui et de demain nous permettent de rendre à l'arme du Génie la place qu'elle a perdue, qu'elle mérite et qu'elle peut reprendre.

Major E. M. G. SCHENK.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'ANNÉE HIPPIQUE SUISSE 1944

L'Année Hippique Suisse 1944, revue réalisée sous la direction de MM. *O. Cornaz et J. Bridel*, aux « Editions d'Art suisse ancien », 5, place St-François, Lausanne.

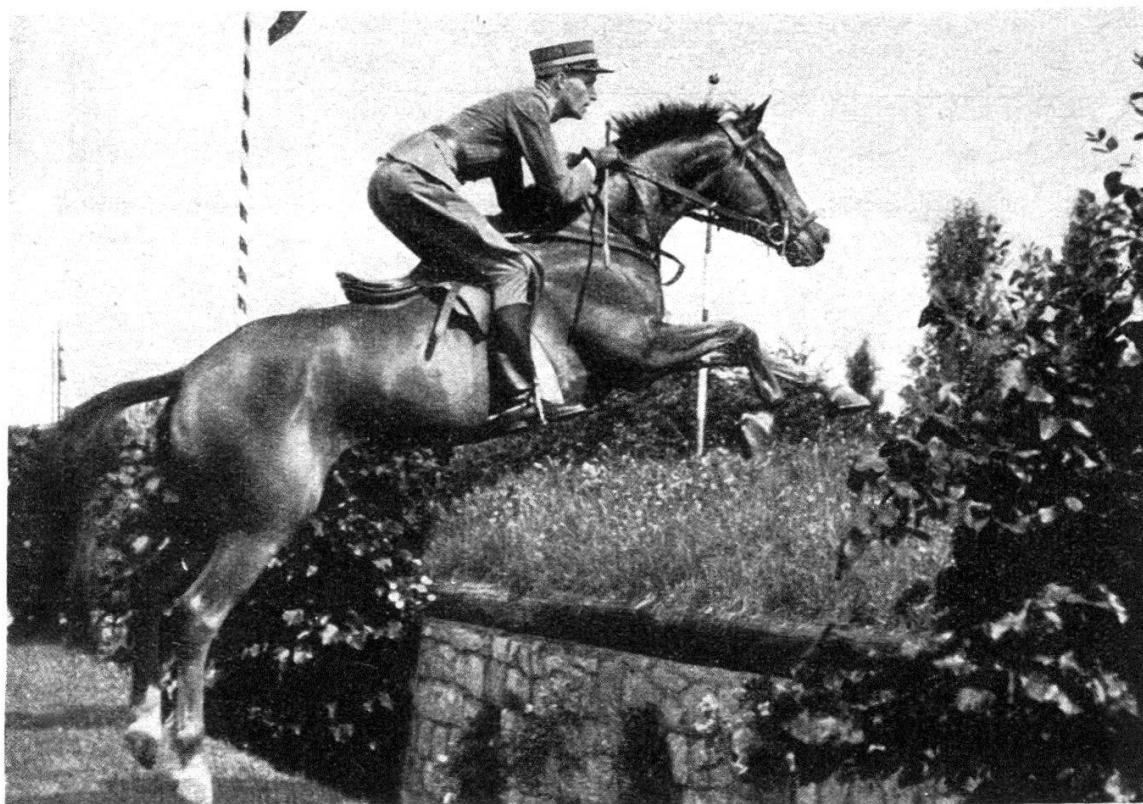
Nous avons le plaisir de voir paraître, pour la deuxième fois, *L'Année Hippique Suisse*. Le numéro de la saison dernière, auquel sa présentation et sa bienfacture avaient assuré un grand succès, a été accueilli avec joie par les milieux s'intéressant au cheval, par tous ceux qui ont l'occasion, au service militaire, de tâter un peu de l'équitation et par le public de nos manifestations hippiques qui retrouvait dans ses pages, fixées d'une manière on ne peut plus élégante, de beaux souvenirs des heures passées sur nos champs de courses.

L'attrait principal de l'ouvrage résidait pour les uns dans les splendides photographies prises lors des compétitions, les articles écrits par nos cavaliers les plus compétents apportaient aux autres des indications précieuses à la pratique de leur sport favori.

On pouvait craindre que les événements de cette année ne permettent pas à *L'Année Hippique Suisse* de voir le jour. Il n'en est heureusement rien et nous pouvons féliciter les éditeurs de nous présenter, cette fois encore, un travail aussi soigné, si ce n'est davantage, que le précédent. Nous espérons que leur effort sera reconnu, apprécié

et que cette revue se développera pour propager chez nous le goût du plus beau sport qui soit.

La couverture de *L'Année Hippique Suisse 1944* est due, comme celle du numéro de 1943, au talent de M. Max de Rham. L'atmosphère de paix qui se dégage de cette réunion de cavaliers sous un



Le Cap. A. Blaser, l'une de nos plus fines cravaches de concours actuelles, sautant l'un des talus du Concours national de Thoune, avec son « performer » *Gilberto*.
(Photo O. Cornaz)

chêne imposant, tranche agréablement avec les images que nous avons, hélas, trop souvent sous les yeux ces temps et donne à cet ouvrage le cachet de distinction que doit posséder tout ce qui touche au cheval.

Dans son introduction, M. le colonel Wirth, président de la Fédération suisse des Sports équestres, remercie et félicite les éditeurs pour leur travail remarquable et insiste sur le fait que dans aucun pays du monde, le sport hippique n'est aussi indépendant de « l'argent » qu'en Suisse. En effet, si l'équitation reste partout un sport onéreux, nous n'avons chez nous aucune organisation financière qui cherche à lui donner un but de gains ou de spéculations ; cela nous empêche sans doute d'avoir des installations permanentes,

luxueuses et impeccables pour nos courses et restreint la quantité du public fervent à nos manifestations, mais l'esprit de nos cavaliers reste ce qu'il doit être et les nombreux admirateurs du cheval sont chez nous sincères et désintéressés. C'est d'ailleurs l'impression que l'on ressent en feuilletant *L'Année Hippique Suisse 1944*, qui traite d'une manière bien vivante des différentes activités se rapportant à la plus noble conquête de l'homme.

Dans le domaine de l'élevage, un article agrémenté de belles photographies, dû à la plume de M. le Dr Feisst, directeur du Département de l'agriculture, met le lecteur au courant de la part que prend l'Etat à l'élevage du cheval dans notre pays et des différents problèmes qui se posent au haras d'Avenches, concernant la production du cheval indigène.

L'effort accompli pour le développement du demi-sang est souligné par M. le Dr Zuber, capitaine vétérinaire.

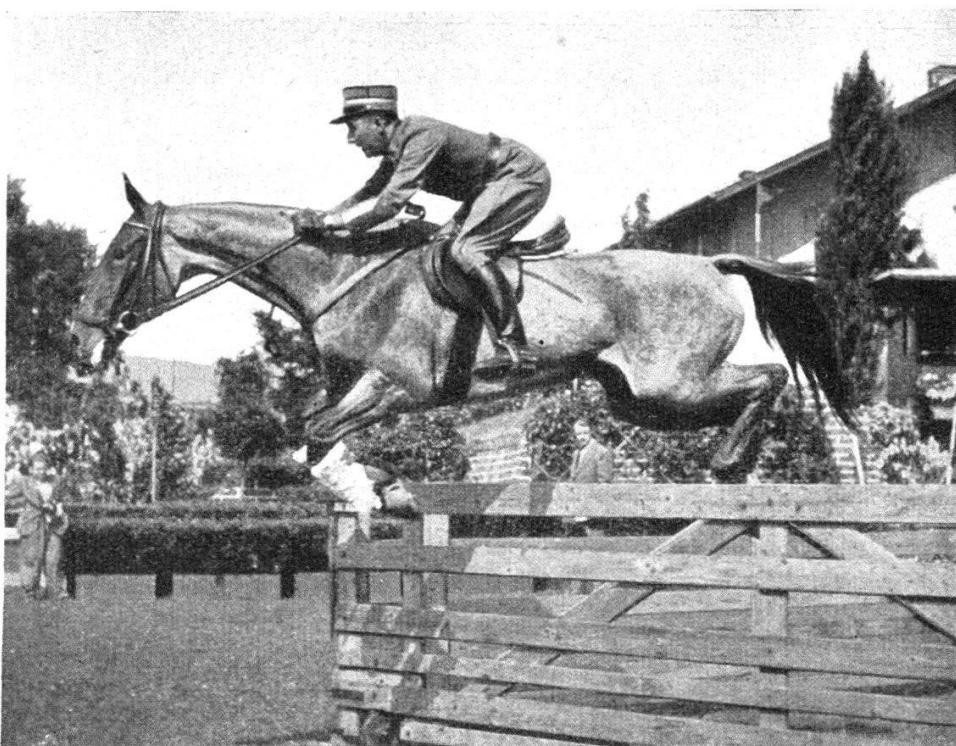
Les cavaliers participant aux épreuves de dressage trouveront dans les commentaires du major de Mestral, de la Régie fédérale des chevaux, d'utiles renseignements sur la manière dont sont jugées les épreuves de dressage facile et un compte rendu détaillé sur les manifestations de l'année, dans cette discipline. Rien ne peut être plus précieux à ceux qui pratiquent l'équitation que les remarques et les avis d'un homme de métier tel que le major de Mestral. Les photos qui agrémentent ses articles nous montrent quelques-uns de nos meilleurs spécialistes dans cet art éminemment difficile.

Il sera extrêmement intéressant pour nos cavaliers d'aujourd'hui de lire l'article qu'écrivait M. le colonel Poudret, alors qu'il était capitaine. Tous ceux qui s'adonnent avec passion aux joies du galop sur piste, se rendront compte en lisant ces lignes, de ce qu'ils doivent au colonel Poudret. Grâce à lui, de nombreuses questions ont été résolues au grand profit des hommes et des chevaux. M. O. Cornaz, dans son article sur « L'évolution des courses de 1898 à 1912 » et M. Max Keller, dans le sien sur « Les courses suisses des années passées et regards sur les courses de l'année de mobilisation 1944 » font un historique de ce sport. Ils rendent un bon service à nos amateurs de galops en leur faisant connaître comment, où et par qui, s'est instituée et transmise la tradition dont ils bénéficient. Les lecteurs de *L'Année Hippique Suisse 1944* trouveront encore un article de M. Dapples, concernant les courses et un autre de M. Muri, sur la vie dans les centres d'entraînement.

La relation des différents concours est ouverte par les « Souvenirs et propos d'un chef d'équipe », écrits par M. le colonel Haccius. En lisant ces lignes, nous constatons la nécessité de cette revue. Elle permet en effet aux débutants dans les concours, comme à ceux qui s'y adonnent depuis de nombreuses années, de lire les conseils et les avis d'hommes de l'expérience et de la compétence du colonel Haccius. Si les souvenirs qu'il relate font brûler d'impatience les privilégiés qui n'attendent que le moment d'être les dignes successeurs des anciens, ses avis et ses conseils, formulés avec la simplicité du grand maître, leur éviteront les hésitations, les tâtonnements et les déconvenues qui se sont présentés à ceux qui ont ouvert le chemin.

Dans un essai sur l'équitation naturelle, le Plt. Aeschlimann cherche à faire une synthèse des grands principes et des impondé-

rables qui contribuent à l'acquisition de la victoire. M. le colonel de Charrière de Sévery, commissaire militaire central, passe en revue avec l'aisance qu'on lui connaît, les concours de la saison 1944 et rappelle aux concurrents le bonheur qu'ils ont eu de pouvoir s'adonner à leur sport favori malgré la guerre qui nous entoure. Quelques très jolies photographies prises au Concours hippique des « Genêts », dans la propriété de M. le major Mercier dans les années 1910 à 1913, nous montrent nos pionniers au travail sur des obstacles sérieux.



Le Plt. H. Schätti, qui, avec sa jument française *Kyrmélia*, a enlevé au barrage, la difficile Coupe de Bâle, ex-aequo avec le Lt. F. Lombard, sur *Uri*.
(Photo J. Bridel)

M. le colonel Mylius, juge international des concours de dressage, parle des militaires et des épreuves de distance, M. le colonel divisionnaire de Montmollin du rôle du cheval dans l'artillerie ; M. le colonel Thommen, directeur de la Régie fédérale des chevaux, rappelle la mémoire de son chef et prédécesseur à la tête de la Régie, M. le colonel Ziegler, et fait un résumé de l'énorme activité qu'il a déployée dans le domaine de la remonte de l'armée, des achats à l'étranger et du travail et du goût dont il a fait preuve, pour faire de la Régie un établissement modèle.

Dans son bel historique de notre cavalerie, le capitaine Béat Frey remonte aux sources de l'esprit de l'arme et sans avoir l'air d'y toucher, fait vibrer la corde sensible au cœur de tous ceux qui ont

l'honneur d'être dragon. L'intérêt si vif que portent au cheval les officiers d'artillerie, est brillamment mis en lumière par le Plt. Lattion dans ses « Propos de Mess ».

Nous voyons que cette publication de grande classe fait revivre, à côté des reportages photographiques des épreuves purement sportives, tous les moments de cette année où le cheval a eu la vedette : Inauguration de la place d'équitation d'Aarau, marché-concours de Saignelégier, attelages à différentes manifestations, etc. Cependant, nous regrettons le peu de place consacrée au cheval dans sa vie normale de chaque jour. Nous pensons qu'un ouvrage de cette qualité, dont les photos sont prises avec un tel art, l'impression si soignée, la mise en page si artistiquement faite, était tout indiqué pour présenter dans son cadre l'élevage des Franches-Montagnes, un reportage dans les Ormonts, une visite aux écuries du couvent d'Einsiedeln, des vues prises dans les syndicats d'élevage, chez le paysan qui élève lui-même ses chevaux, le tout accompagné d'articles indiquant les buts poursuivis, le chemin parcouru, les difficultés rencontrées. *L'Année Hippique Suisse* serait ainsi l'organe de liaison idéal entre tous les milieux qui ne peuvent concevoir la vie sans le cheval et présenterait, à côté du crack glorieux, entouré d'admirateurs rayonnants, le serviteur modeste mais nécessaire, à son travail quotidien, dans son milieu. Et c'est ce que nous souhaiterions voir dans *L'Année Hippique Suisse 1945*, à laquelle nous adressons d'ores et déjà nos meilleurs vœux de réussite.

G. QUILLET, cap.

L'héméralopie dans la marine : Mémoire original, par André J. J. L. — Archives de médecine et pharmacie navales, recueil publié par ordre du Ministre de la marine, tome 132, N° 1, pp. 5-32, janvier-février-mars 1942.

Il ne paraît être guère de mise que, dans une revue militaire qui n'a que faire des grands espaces liquides, on s'en vienne parler d'une affection qui semblerait uniquement intéresser la marine, et la marine seule. Or, il n'en est rien, comme nous le verrons. Le médecin principal André a publié à cet effet un intéressant mémoire original paru dans les « Archives de médecine et de pharmacies navales », tome 132, N° 1, pp. 5-32, janvier, février, mars 1942, dont nous pensons qu'il est bon, à titre préliminaire, de dire quelques mots.

Cette héméralopie ou cécité crépusculaire a, au XIX^e siècle en particulier, fait concurrence, si l'on peut dire, au scorbut et au béri-béri-ship, en même temps qu'aux fièvres qui frappaient les navigateurs au long cours. Héméralopie est en somme, strictement, un terme impropre (de *émera*, jour et *optomai*, je vois) signifiant aptitude à la vision diurne. Il s'agit plus exactement d'un syndrome qui est caractérisé par *l'affaiblissement très marqué, exagéré, de la vision lorsque tombe la nuit*, pour disparaître pendant le jour suivant, réapparaître le soir, et ainsi de suite. Cette chute de la vision semi-crépusculaire ou nocturne revêt, dans le monde maritime, une importance de premier plan, étant donné la difficulté pour maints navires de guerre de tenir leur poste par gros temps ou par nuit noire, alors que seule la ratière du matelot d'avant sert de guide fidèle. Pis encore est ce phéno-

mène, lorsqu'il s'agit de naviguer en zone ennemie ou que des actions belliqueuses sont engagées. Une fortune de mer est bien vite arrivée lorsque des masses de plusieurs milliers de tonneaux sont lancées à des vitesses dépassant 60, voire 70 km. à l'heure, et même davantage lorsqu'il s'agit de vedettes rapides de plus faible tonnage.

Sans nous attarder à faire l'historique de cette affection, il est entendu qu'aujourd'hui, elle n'existe pas seulement chez la population des marins affectés aux unités de guerre, mais aussi auprès des servants, diversifiés à l'extrême par leurs fonctions, de l'aviation de chasse nocturne, de l'aviation de bombardement à long rayon d'action, de la D.C.A., des servants de projecteurs et de tous autres appareils de détection, des simples fantassins, des sentinelles, etc. Le domaine embrasse, comme on le voit, l'ensemble des hommes d'une armée moderne.

Le médecin principal André envisage l'héméralopie à la lumière des conceptions actuelles de l'*avitaminose A*, maladie par carence classique autrefois répandue partout sous sa forme sévère. Actuellement, étant donné la précision et la finesse des moyens d'investigation des médecins et des biologistes, on est arrivé à élargir le cadre des avitaminoses et à aborder, non sans peine, le domaine des carences, dites hypovitaminoses, se trouvant aux confins de la physiologie et de la pathologie. En soumettant à des *tests optométriques* (cf. Revue Militaire Suisse, N° 11 et 12, 1942) les sujets à examiner (marins dans le cas qui nous occupe ici), on arrive à déceler les troubles de la vision nocturne, de l'*adaptation visuelle dans l'obscurité*, ce qui renseigne du même coup sur l'existence de l'avitaminose A, pour autant qu'il ne s'agisse point d'héméralopie héréditaire caractérisant certaines familles.

Les essais du médecin principal André ont eu lieu à bord du *Duquesne*, unité dont le 21 % de l'équipage présentait de l'*héméralopie fruste*, c'est-à-dire à l'état peu accusé (59 cas sur 277 sujets examinés), ainsi qu'à bord de l'*Albatros* où le 28 % d'héméralopes fut relevé. La vision nocturne des veilleurs du *Duquesne* était donc meilleure que celle des veilleurs de l'*Albatros*, ce qui n'est pas sans influence pour la *sécurité du bâtiment et sa valeur militaire*.

Parmi les causes incriminées, il faut songer en premier lieu à une question d'alimentation. Etant donné que les quantités de graisse allouées ne sont pas toujours suffisantes et que leur qualité laisse à désirer quant à leur teneur en vitamine A, l'auteur ci-dessus a fait à cet effet une enquête particulièrement serrée au sujet de la ration accordée aux équipages respectifs du *Duquesne* et de l'*Albatros*. Il est arrivé à la conclusion que les quantités de vitamine A ainsi offertes n'étaient pas suffisantes, voisines de 3000 unités internationales seulement par jour, et encore. On ne saurait, dans le cas particulier, faire état d'une carence secondaire généralisée, par suite de la présence de nombreux dyspeptiques. La carence avait bien pour cause un *défaut d'apport par la nourriture*, la margarine employée à bord de l'*Albatros* en lieu et place de beurre, à usage généralisé sur le *Duquesne*, expliquant les différences de pourcentage assez aisément. La thérapeutique vitaminique a donné d'excellents résultats.

Ces quelques données qui feront l'objet d'une étude ultérieure plus fournie, étayée de renseignements nouveaux, sont, ce nous paraît,

utiles à connaître par les services responsables de la *valeur militaire* de nos unités, de certaines d'entre elles surtout, sinon de toutes. Le problème est vieux comme le monde, mais il s'éclaire de données nouvelles.

L. M. SANDOZ

Glucides et édulcorants artificiels aux points de vue biochimique et physiologique par L.-M. Sandoz. Technik. Industrie und Schweizer Chemiker-Zeitung, N° 17/18, p. 237-244, septembre 1943.

Depuis les restrictions alimentaires portant sur le sucre, chacun se pose la question de savoir si les édulcorants artificiels sont susceptibles de remplacer, aux points de vue biochimique et physiologique le sucre de canne ou le sucre de raisin. Ce travail de mise au point montre clairement que l'on ne saurait identifier ces deux catégories de corps.

Les sucres naturels sont des fournisseurs d'énergie, participant activement aux métabolismes vitaux, tandis que les édulcorants artificiels ne sont que des produits satisfaisant à une sensation de goût, sans exercer d'action nutritive. Ils sont inoffensifs et quittent notre organisme *in natura*, après un transit de faible durée. Ces considérations devraient être méditées par les militaires et athlètes ayant des efforts à accomplir et qui ne trouveront dans aucun édulcorant artificiel l'énergie nécessaire pour accomplir leurs performances.

Taschenkalender für schweizerische Wehrmänner 1945, par le colonel Hans Staub. Huber u. Co., A.-G., Frauenfeld, éditeurs. Texte en langue allemande ; 290 pages dont 40 réservées pour les notes personnelles.

Vade-mecum du soldat, il contient une quantité de renseignements utiles s'étendant à tous les domaines de notre organisation militaire ; une nombreuse illustration le complète d'une façon heureuse.

F. P.